

## Nouvelles plaquettes tarifaires

En 2011, les banques mettront à la disposition de leurs clients une nouvelle génération de plaquettes tarifaires comprenant un sommaire-type commun à l'ensemble de la profession et un extrait standardisé des tarifs de 10 produits ou services courants. Ces nouvelles présentations des plaquettes tarifaires résultent de l'engagement pris dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) par les représentants des banques françaises le 21 septembre 2010 afin de renforcer la transparence des tarifs bancaires.

Cet engagement s'est traduit par une norme professionnelle de la Fédération bancaire française (FBF) de présentation de ces plaquettes tarifaires. Selon cette norme professionnelle, l'extrait standardisé comprend les tarifs des services suivants :

- l'abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet,
- le produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS,
- la carte de paiement internationale à débit immédiat,
- la carte de paiement à débit différé,
- la carte de paiement à autorisation systématique,
- le retrait en euros d'un distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale,
- le virement SEPA occasionnel externe de la zone euro,
- les frais de prélèvement,
- la commission d'intervention,
- l'assurance perte ou vol de moyens de paiement.

Pour les plaquettes diffusées dans les DOM, la liste est complétée par les frais annuels de tenue de compte.

Cette norme s'appliquera aux plaquettes dont les tarifs entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2011.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Elargissement de la zone euro

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'Estonie est devenu le 17<sup>e</sup> Etat membre de l'Union européenne à intégrer la zone euro.

### Publications au Journal Officiel de la République

#### 1 – Réforme du crédit à la consommation

➤ *Donner le choix aux consommateurs entre crédit amortissable et crédit renouvelable, Renforcer les sécurités à l'entrée du crédit*

Le décret n° 2010-1462 du 30 novembre 2010 fixant les seuils nécessaires à l'application des articles 6 et 11 de la loi n° 2010-737 du 1<sup>er</sup> juillet 2010 a été publié au J.O. du 2 décembre 2010.

Le décret fixe :

- un seuil à 1 000 euros à partir duquel les vendeurs en magasin auront l'obligation de proposer aux consommateurs le choix entre crédit amortissable et crédit renouvelable ;
- un montant de 3 000 euros à partir duquel des justificatifs devront être produits par l'emprunteur pour remplir la fiche de dialogue comprenant des informations relatives à l'endettement et au revenu du consommateur ;
- le montant de remboursement anticipé à partir duquel des indemnités de remboursement anticipé peuvent être réclamés par le prêteur à l'emprunteur : le décret fixe ce montant à 10 000 euros sur douze mois.

➤ *Interdire les cadeaux excessifs offerts à l'occasion d'un crédit*

L'arrêté du 30 novembre 2010, publié au J.O. du 2 décembre 2010, plafonne à 80 euros le montant des cadeaux offerts lors de la souscription d'un crédit à la consommation.

Ces mesures entreront en application le 1<sup>er</sup> mai 2011.

#### 2 – Aide au fret en outre-mer

Le décret n° 2010-1867 du 29 décembre 2010 relatif à l'aide au fret accordée aux entreprises des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a été publié au J.O. du 30 décembre 2010.

### Publications

#### 1 – Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Le rapport d'activité 2009-2010 du CCSF est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/rapports/rapport-annuel-ccsf-09-10.htm>

#### 2 – Banque de France

- *La médiation du crédit*, Christian Liebert, Direction générale des Activités fiduciaires et de place
- *La loi sur le crédit à la consommation : la protection de la clientèle au cœur de la prévention et du contrôle bancaire et assurantiel*, Cécile Sellier, Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel
- *Le dispositif de traitement des situations de surendettement des particuliers : les principaux effets de la loi Lagarde*, Mark Béguery, Direction de la Surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière.

Ces articles, publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 182, sont disponibles en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul182.htm>

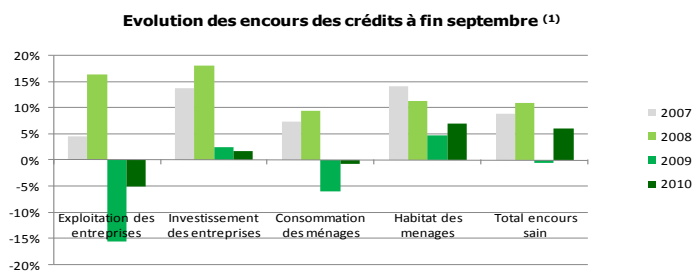
# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Progression des encours de crédits des établissements locaux à fin septembre 2010<sup>1</sup>

A fin septembre 2010, l'encours sain des établissements de crédits locaux augmente de 6,0 % sur un an (contre -0,2 % un an plus tôt). Ce rebond est porté en partie par la progression des crédits à l'habitat des ménages (+6,9 %) et dans une moindre mesure par celle des crédits à l'investissement des entreprises (+1,6 %).

Le crédit à la consommation des ménages et le crédit d'exploitation des entreprises sont toujours mal orientés (- 0,8 % et - 5,1 % respectivement).

Concernant le crédit à la consommation, une embellie est attendue au dernier trimestre 2010 avec le redressement observé en fin d'année sur le marché automobile en liaison avec le dispositif de prime à la casse.

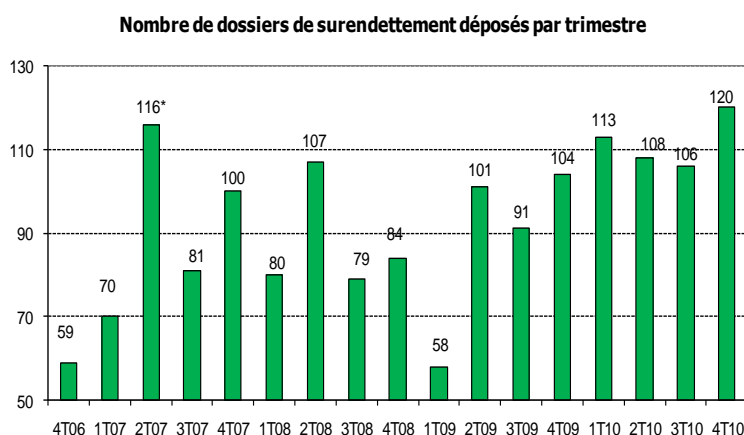


Source : IEDOM

## Surendettement : une activité record en 2010

Au cours du quatrième trimestre 2010, 120 dossiers ont été déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement ; 106 ont été déclarés recevables, soit un taux de recevabilité de 88,3 %.

Le nombre de dépôts (447) atteint un niveau record en 2010, progressant de 26,3 % sur un an.



Source: IEDOM

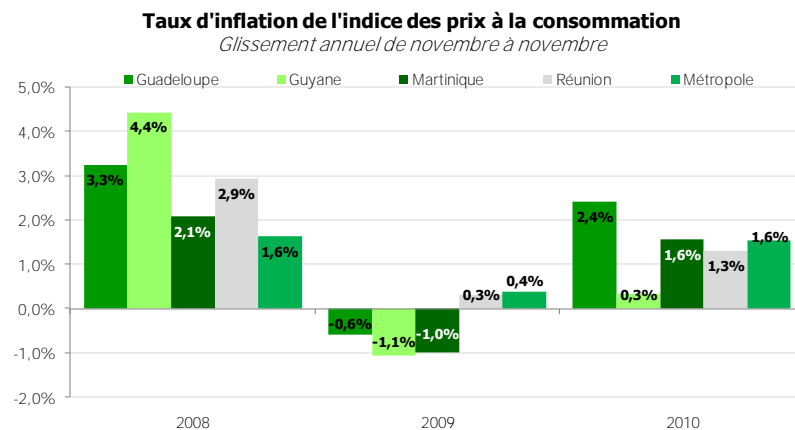
# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Inflation : +1,6 % à fin novembre 2010

En novembre 2010, l'indice des prix à la consommation en Martinique atteint 123,2 enregistrant une baisse de - 0,2% sur un mois. Le taux d'inflation annuel s'établit à +1,6 % contre -1 % à fin novembre 2009.

Cette progression tient au relèvement des prix de l'énergie (+11,2 % sur un an) et dans une moindre mesure à la hausse des prix des services (+1 % sur un an). Dans le même temps, le prix de l'alimentation se stabilise (+0,8 %) en dépit de la hausse des produits frais (+2 %). Enfin, les produits manufacturés affichent une baisse de 0,3 % sur un an.

Au final, l'évolution des prix à la Martinique est équivalente à celle enregistrée en Métropole (+1,6 %) et proche de celle de la Réunion (+1,3 %). En revanche, l'inflation est plus vive en Guadeloupe (+2,4 %) tandis qu'elle se réduit en Guyane (+0,3 %).



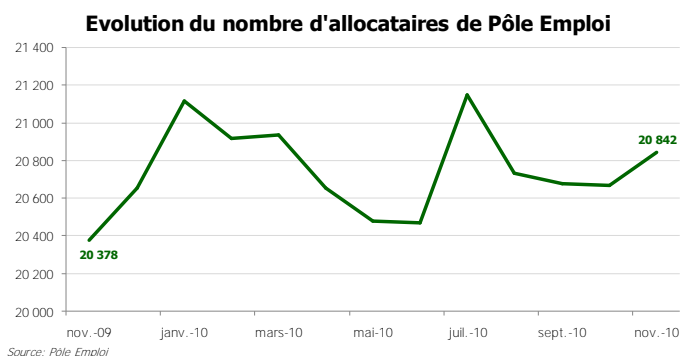
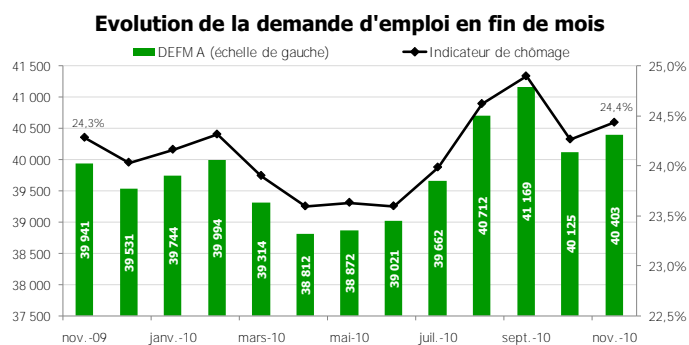
Source: Insee

<sup>1</sup> Situation provisoire réalisée à partir du système déclaratif SURFI.

## Marché du travail : poursuite de la hausse du chômage

A fin novembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) s'élève à 40 403, soit une progression de 1,2 % par rapport à novembre 2009. L'indicateur de chômage gagne 0,2 point sur un an pour s'établir à 24,4 %.

Parallèlement, à fin novembre 2010, 20 842 allocataires de Pôle Emploi étaient recensés, soit une augmentation de 2,3 % sur un an. Le nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage atteint 15 483, soit une progression de 3,5 % sur un an.



## ACTUALITE REGIONALE

### Campagne de sensibilisation de la population au tourisme

Le 18 décembre a débuté une campagne de sensibilisation des martiniquais au tourisme. Intitulée « bâtisseurs de paradis » et déclinée sur plusieurs supports (presse, télévision, panneaux publicitaires), elle a vocation à durer jusqu'au mois d'avril, soit durant toute la haute saison touristique. La stratégie de cette campagne repose sur la valorisation des professionnels du secteur.

### Plan « ambition jeunes Martinique »

La Région a présenté, le 14 décembre dernier, son nouveau plan « ambition jeunes Martinique », dans le but de conforter l'action éducative, contribuer à l'élévation du niveau de formation, établir une égalité de traitement entre les jeunes, et de mieux accompagner les jeunes, leurs familles et les établissements. En 2011, ce plan bénéficiera d'une enveloppe de 3 millions d'euros.

### Convention pour la réhabilitation du logement

Dans le cadre du Plan de Relance Régional, la DDE, la Région, les opérateurs sociaux, les banques et Martinique Habitat ont signé, le 10 décembre dernier, une convention d'objectifs dans le but de proposer un meilleur accompagnement pour l'obtention de l'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH) et la construction de logements évolutifs sociaux (LES). Ce projet concerne plus de 700 foyers, principalement occupés par des personnes âgées de plus de 65 ans et à faible revenus. La contribution régionale à la relance du logement s'élève à 2,9 millions d'euros. Ce projet, au-delà de la réhabilitation du logement, a également pour ambition indirecte de relancer le BTP et de créer des emplois.

### Fonds Européens

La dernière réunion de l'année du comité de pilotage stratégique des programmes opérationnels s'est tenue le 24 décembre dernier et a permis la validation de 69 projets, pour une valeur totale de 52 millions d'euros, dont 48 millions d'aides publiques, réparties comme suit : 23 millions des fonds européens et 25 millions d'euros de l'Etat, la Région et le Département. Parmi les projets retenus, l'institut régional de formation aux métiers du sport et de la jeunesse (IRFMS) représente un montant global de 27 millions (dont 13 M€ du Conseil Régional et 8M€ du FEDER).

### Visite présidentielle

Les vendredi 7 et samedi 8 janvier 2011, le Président de la République a effectué une visite en Martinique, pendant laquelle il s'est entretenu avec les élus de l'évolution institutionnelle prévue en juin 2012. Il a participé à une table ronde sur le thème du tourisme et du développement économique en présence d'élus et de socioprofessionnels, avant de se rendre en Guadeloupe.

### Vote du budget 2011 du Conseil Régional

Le Conseil Régional a voté son budget 2011, qui s'élève à 345 millions d'euros (en hausse de +2,03 % par rapport à 2010), assorti d'un emprunt de 60 millions d'euros pour supporter des dépenses d'investissements de 179 millions d'euros, et d'une aide exceptionnelle au CHU de la Meynard de 2,5 millions d'euros.

## INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- novembre 2010	123,2	-0,2 %	+1,6 %
Chômage (source : DDTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- novembre 2010	40 403	+0,7 %	+1,2 %
	Indicateur de chômage (base pop. Active : 162 556)	- novembre 2010	24,4 %		+0,2 point
Allocation Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de bénéficiaires de l'allocation unique dégressive et de l'aide au retour à l'emploi	- novembre 2010	14 333	+0,6 %	+0,5 %
RMI (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2010	28 843	- 0,2 %	+0,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	<b>Importations (en M€)</b>	- octobre 2010	178,7	-18,8 %	7,3 %
	<b>Exportations (en M€)</b>	- octobre 2010	30,7	+15,5 %	ns
	Taux de couverture mensuel:		17,2 %		+8,1 points
Grande distribution (source : DRCCRF)	Indicateur chiffre d'affaires (base 100 en 1990)	- novembre 2010	268	+2,2 %	+2,4 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- novembre 2010	440,5		+9,6 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdit bancaires	- novembre 2010	18 153	+0,4 %	-3,5 %
	Retrait de cartes bleues (cumul)	- novembre 2010	6 083	-	+17,2 %

## LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers	- novembre 2010	110 635	+9,7 %	+3,9 %
		- cumul annuel	1 413 430		+3,9 %
Trafic Maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- novembre 2010	8 511	ns	-37,8 %
		- cumul annuel	65 630		+45,6 %
Construction (source: Ciments antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- novembre 2010	17 128	+2,8 %	-4,1 %
		- cumul annuel	183 393		-0,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- novembre 2010	1 510	+51,6 %	+32,9 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- novembre 2010	171	+8,9 %	+9,6 %
	Cumul annuel (VPN + VUN)		12 124	-	-5,0 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)					
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

\* hors prime d'Etat

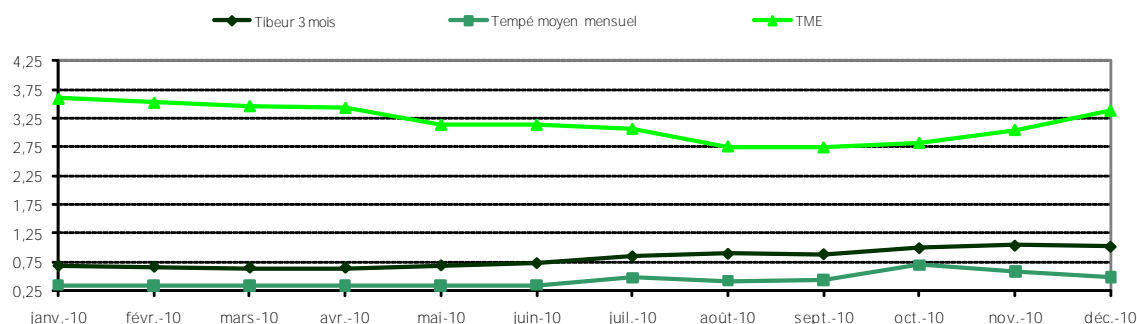
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2010)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,4431%	0,6967%	0,5777%	0,4902%	0,8110%	1,0220%	1,2510%	1,5260%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2,74%	2,82%	3,05%	3,39%	2,94%	3,02%	3,25%	3,59%

## Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		5,51%			
Prêts à taux variable		4,96%			
Prêts relais		5,88%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,31%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts voyageurs hypothécaires		19,67%	Découverts en compte (1)		13,77%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		7,77%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

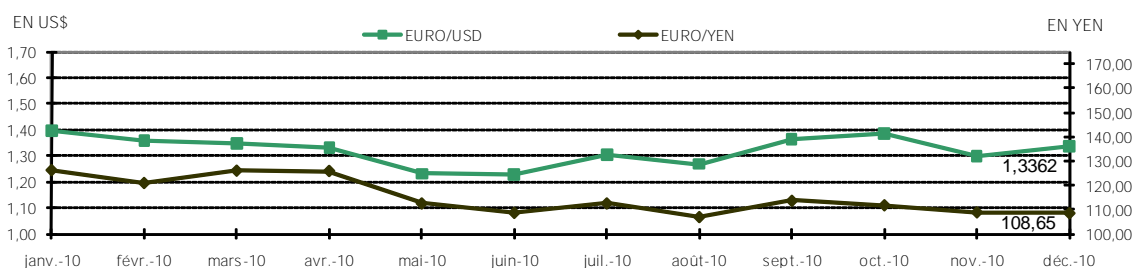
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3362	EURO/ZAR (Afrique du sud)	8,8625	EURO/SRD (Surinam)	3,66620
EURO/JPY (Japon)	108,6500	EURO/BWP (Botswana)	8,62860	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,39070
EURO/CAD (Canada)	1,3322	EURO/SCR (Seychelles)	16,4217	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,9113
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86075	EURO/MUR (Maurice)	40,6052	EURO/BBD (La Barbade)	2,67120
EURO/SGD (Singapour)	1,7136	EURO/BRL (Brésil)	2,2177	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,54780
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3856	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,46820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,85	EURO/XCD (Dominique)	3,6061	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : P. La Cognata  
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1 bd du Général de Gaulle - BP 512 - 97206 Fort-de-France  
 Achevé d'imprimer le 13 janvier 2011 - Dépôt légal : janvier 2011 - ISSN 1240 - 3822